

Séance ordinaire du 12 septembre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi douze septembre deux mille vingt-deux à quinze heures trente et une, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Amélie Landry.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, Edith Bellemare, assistante-greffière et secrétaire, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-09-07

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 septembre 2022.

CE-2022-09-08

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 septembre 2022.

CE-2022-09-09

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 1 963 247 du cadastre du Québec (parc industriel Bernières) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2022-110](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle à des fins de drainage et de gestion des eaux pluviales sur une partie du lot 1 963 247 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 2 038 mètres carrés, telle que montrée sur le plan préparé par monsieur Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1293 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-110, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre, les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet;
- d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition d'une servitude de drainage permanente d'une partie du lot 1 963 247 de ce cadastre et les frais afférents, tel qu'il est indiqué dans la fiche de prise de décision DEV-2022-110, à même la réserve financière pour fins de

développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2022-09-10

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier, qui a œuvré au sein de la Ville à titre de conseiller municipal pendant 15 ans.

CE-2022-09-11

Attribution de contrat de location, d'installation et d'entretien d'un sentier glacé réfrigéré au Quai Paquet et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-178-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de location, d'installation et d'entretien d'un sentier glacé réfrigéré au Quai Paquet (appel d'offres 2022-50-114), à Synerglace Canada inc., pour une dépense estimée à 396 284,00 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter les travaux.

CE-2022-09-12

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 24

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Edith Bellemare, secrétaire
du comité exécutif
